

Zeitschrift: Boissiera : mémoires de botanique systématique
Band: 12 (1966)

Artikel: Catalogue dynamique de la flore de Genève
Vorwort: Préface
Autor: Weber, Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-895673>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PRÉFACE

Le canton de Genève, l'avant-dernier en Suisse par sa superficie atteignant seulement 277 km², lac compris, est depuis près de trois siècles exploré par de nombreux botanistes, dont les contributions floristiques enrichissent périodiquement les publications tant locales que nationales. Malgré cette exceptionnelle densité d'observateurs sagaces, un seul ouvrage donnant une liste complète des espèces recensées à Genève, a paru jusqu'ici: le « Catalogue des plantes vasculaires qui croissent naturellement aux environs de Genève », de G.-F. Reuter, dont la deuxième et dernière édition date de 1861.

Depuis un siècle il est intervenu plus de changements dans le canton de Genève qu'à aucune autre époque précédente. La démolition des remparts commencée en 1849, mais accélérée après 1860, a permis un rapide développement de la ville. De nouveaux quartiers résidentiels ont alors recouvert des terrains incultes, comme ceux classiques des Tranchées et des Pâquis où les anciens botanistes venaient herboriser. Au moment de la première guerre, le drainage des grands marais a eu pour conséquence la perte de plusieurs espèces paludéennes. L'endiguement des rives du lac a détruit la plupart des grèves périodiquement submergées, avec également comme conséquence la disparition de quelques espèces. La canalisation de rivières, telles la Seymaz et l'Aire, ainsi qu'une première extension du réseau routier eurent une action beaucoup moins désastreuse pour la flore régionale.

Depuis la dernière guerre, ces transformations se sont encore accrues. La construction du barrage de Verbois en 1943 a changé le cours du Rhône en laissant une « boucle », heureusement gardée intacte pour les expériences des naturalistes, et a formé un deuxième lac à l'intérieur de nos frontières cantonales. La création de l'aérodrome de Cointrin, puis, vingt ans après, de l'autoroute, ont recouvert de ciment d'anciennes stations intéressantes. La ville poursuit son extension jusque dans ce qui était des bois peu fréquentés il y a quelques années encore. Ces constructions nouvelles ont motivé une exploitation intensive des gravières dont le profil abrupt et les remblais défigurent des endroits jadis à l'abri des cultures à cause de leur infertilité. Enfin, facteur d'importance comme agent de transformations floristiques, la modernisation accélérée de l'agriculture dont les changements de méthodes ont déjà eu une répercussion notable sur la fréquence de certaines espèces. Les messicoles, entre autres, sont en diminution rapide à cause de la généralisation de l'emploi de semences triées et d'herbicides. Les mauvaises herbes des vignes sont également mises en danger par les traitements chimiques antiparasitaires dont l'action néfaste se voit parfois de loin.

Malgré tous ces aléas, la flore de Genève se porte bien. Relativement riche à cause de sa situation géographique privilégiée entre les Alpes et le Jura, avec ouverture par le Plateau sur un réservoir de plantes médio-européennes et en contact par la vallée du Rhône avec des plantes provenant du sud, elle reçoit sans cesse de nouvelles espèces pour compenser celles qu'elle a perdues. Il n'est pas fait allusion ici aux nombreuses plantes étrangères dont la présence a toujours été accidentelle et souvent passagère. Des espèces autochtones sont découvertes presque chaque année comme « nouvelles pour le canton ». Ce fait provient principalement de la proximité des montagnes dont les cours d'eau nous descendent les graines de plantes qui parfois se naturalisent chez nous. D'autres découvertes sont dues à l'extension progressive de l'aire de certaines espèces, tandis que quelques plantes ont passé inaperçues jusqu'à présent à cause de leur ressemblance avec des plantes communes, de leur très courte période de végétation ou encore de la faible durée pendant laquelle elle sont facilement reconnaissables.

Il y a quelques années, les botanistes ont assisté avec tristesse au drainage des derniers marais et à la disparition d'espèces paludéennes rares dont les Genevois étaient justement fiers. Quelques unes d'entre elles ne reviendront jamais, elles se sont raréfiées ailleurs aussi; par contre de nombreuses nouvelles venues, inconnues des anciens botanistes, se sont établies aux bords du lac artificiel de Verbois, à la boucle du Rhône, et même dans certaines gravières abandonnées parce que la poursuite de leur exploitation a cessé au niveau de la nappe phréatique.

Même les mauvaises herbes, pourchassées des cultures avec des moyens de lutte dignes des guerres modernes, se voient par compensation offrir des terrains vagues de plus en plus nombreux: le canton est devenu un vaste chantier. La flore ne s'est donc pas appauvrie, elle subit seulement des fluctuations que les botanistes enregistrent avec intérêt et joie. « Ce n'est peut-être qu'un jeu », disait Edouard Thommen « mais un jeu qui nous amuse, nous-autres floristes ».

La flore de Genève est constituée par un fond d'espèces médio-européennes communes dont certaines ont dû s'installer dès la stabilisation du climat après la fonte des glaciers, d'autres sont arrivées à la suite de l'homme après qu'il eût par son activité introduit de la variété dans les habitats. Remontant la vallée du Rhône, quelques espèces subméditerranéennes sont arrivées jusqu'à Genève, point crucial et souvent unique de leur entrée en Suisse. Installées dans des situations privilégiées quant au microclimat, elles se maintiennent fort bien, tandis que les plantes sub-atlantiques, du reste en petit nombre, qui ont réussi à s'établir, sont en danger à chaque hiver particulièrement rigoureux. Les plantes montagnardes et les plantes étrangères sont habituellement limitées dans leur habitat, alluvions pour les unes, terrains incultes ou cultures sarclées pour les autres. Ces habitats, souvent transitoires, suffisent à démontrer leur présence éphémère, qui s'explique aussi par leur manque d'adaptation à notre climat. Certaines espèces font pourtant de spectaculaires arrivées, étant déjà partout au moment où l'on s'aperçoit de leur présence, ou bien se répandant avec une grande rapidité.

Enfin, un bref aperçu de l'origine de la flore du canton de Genève doit mentionner les nombreuses introductions volontaires faites en divers lieux: Genève, bois de la Bâtie; Veyrier, gravière de Grande-Fin; Bernex, Aire en amont du pont de Lully;

Satigny, bois de Bay, etc. A ces endroits, l'abondance de plantes aux origines variées et lointaines pointe directement vers une introduction frauduleuse, probablement par des botanistes; d'autres « brouillages » de la flore sont plus subtils et laisseront toujours subsister un doute.

La flore du canton de Genève a une diversité étonnante pour une étendue réduite: 26,5 km d'ouest en est, 19,8 km du nord au sud. Le relief est peu varié, 338 m pour le point le plus bas à la sortie du Rhône à Chancy, contre 521 m à l'endroit le plus élevé, à Monniaz près de Jussy. Le climat est assez uniforme, avec la bise, vent froid du N-E, introduisant une variante: les endroits protégés contre son influence entrent en végétation plus rapidement à la fin de l'hiver. La température annuelle moyenne est de 9,78° avec 65 jours par an où le thermomètre descend en dessous de 0°. La proximité des montagnes qui sont recouvertes de neige jusqu'en mai rafraîchit le fond de l'air au printemps, tandis que le lac maintient un réservoir d'eau tempérée contribuant à adoucir la température en automne, mais aussi à la formation de brouillard assez fréquent d'octobre à février. La chute de pluie annuelle est de 860 mm, avec un maximum d'août à octobre, ce qui provoque une nouvelle poussée de la végétation avant les premiers froids.

Le facteur le plus variable qui contribue à la richesse de la composition floristique est celui des sols. Du point de vue pédologique, les sols du canton de Genève sont presque tous plus ou moins calcaires. A part quelques rares blocs erratiques granitiques, les sols sans calcaire se rencontrent à certains endroits où le terrain a été suffisamment délavé pour être en bonne partie décalcifié en surface; ces stations abritent une végétation spéciale à espèces en partie nettement acidophiles. La principale caractéristique des sols genevois réside dans la diversité de leur structure physique. Les dépôts glaciaires et fluvio-glaciaires, les alluvions anciennes et récentes, les roches calcaires en place alternent avec des affleurements de molasse. Le pouvoir de rétention d'eau est très divers et les sols séchards et pierreux voisinent parfois avec des couches imperméables; cela crée un grand nombre d'habitats, si bien que la florule de la « Champagne » genevoise au sud-ouest du canton diffère passablement de celle de la région de Jussy, ou de celle de Collex-Bossy, pourtant distantes, à vol d'oiseau, de moins de 15 kilomètres. L'histoire locale a contribué elle aussi à la diversité de la flore; elle a eu des répercussions sur la distribution des grandes propriétés et sur le mode d'exploitation des bois. En cas d'abandon assez long par l'homme, le climax de la végétation ne serait pas uniforme, en raison de la composition différente des sols. Certains endroits se recouvriraient d'une forêt de chênes et de charmes, tandis qu'en d'autres, par exemple au bord des falaises, les pins sylvestres et les chênes pubescents persisteraient, et que dans les endroits mal drainés n'existerait qu'une forêt d'aulnes.

C'est pour donner une mise au point actuelle que ce catalogue a été entrepris en 1941. Du fait de la guerre, il fut limité, au début, au territoire politique du canton de Genève, limite qui a été gardée ensuite pour plusieurs raisons: l'élaboration, en cours, d'un catalogue de la flore du canton de Vaud et d'un autre de celle du département de l'Ain, et, surtout, le défaut de frontières naturelles au bassin genevois, fait démontré par le territoire couvert par le « Catalogue » de Reuter dont les « limites » forment une étoile aux branches qui s'étendent irrégulièrement pour rajouter par-ci par-là une espèce de plus.

Le délai de vingt-cinq ans entre le début et la publication de ce travail, dû à des circonstances indépendantes de notre volonté, a permis un recul indispensable pour évaluer les transformations subies par la flore. C'est sur ce point de perpétuel changement que nous voulons mettre l'accent, d'où le titre de « Catalogue dynamique de la flore de Genève ». L'état présent, certainement transitoire, de la composition floristique de notre dition est mis en évidence par un procédé typographique. Toutes les espèces autochtones ou naturalisées dont la présence a été vérifiée durant les vingt-cinq dernières années apparaissent normalement, tandis qu'un signe typographique spécial est réservé aux espèces disparues et à celles dont la présence est douteuse, aux hybrides et aux plantes étrangères qui ne sont qu'accidentelles.

Une recherche dans la littérature et dans les herbiers a permis de reconstruire l'évolution qu'ont subi la végétation et la flore pendant ce dernier siècle. Toutes les espèces signalées dans divers travaux depuis la parution du « Catalogue » de Reuter en 1861 ont été incorporées avec l'indication de ce qu'elles sont devenues. Enfin, le sens « dynamique » en direction du futur, pour autant que des prévisions puissent être faites, est mis en valeur par l'indication « en voie d'extension rapide » attachée à plusieurs espèces. Quelques autres qui sont communes tout autour du canton et seront certainement des nôtres un jour prochain ont été incluses.

Après un essor accéléré et quelque peu désordonné de l'agglomération urbaine, un effort méritoire est fait, ces dernières années, dans des directions diverses pour limiter les dégâts et réparer les affronts faits au paysage et à la nature. Certains sites ont été classés, et les réserves naturelles ont pu être protégées jusqu'ici. Les bois qui avaient dégénéré à la suite de coupes trop souvent répétées, sont maintenant transformés d'une manière favorable. Espérons que le choix des arbres pour le reboisement se limitera à des espèces indigènes.

Enfin, on est de plus en plus conscient des ravages de la pollution des eaux et des déversages d'immondices dans la nature. La construction de l'usine d'incinération des ordures et de celle de l'épuration des eaux usées en font foi. Il reste encore beaucoup à faire pour remettre en état certains « nants » dont les ravins ont servi de dépôts d'immondices à des générations. L'ouverture de si nombreuses gravières, plaies béantes dans la campagne genevoise, pose aussi des problèmes. Il faudra reprofiler ces terrains lorsqu'ils seront finalement abandonnés; mais la végétation recouvrira tout, rapidement, comme elle l'a déjà fait par le passé.

Terminons sur une note optimiste: quelques espèces seulement sont en voie de disparition actuellement, étant limitées à une station unique dans le canton de Genève; celles qui persistent aux alentours, dans le canton de Vaud, le département de l'Ain et celui de la Haute-Savoie, s'y retrouveront sans doute un jour. Le danger pour la flore de Genève provient de la surpopulation dans un espace si limité. Plus que jamais, l'amour de la nature devrait être inculqué dès l'enfance, car avec la motorisation générale il n'y a plus de région d'accès difficile et, de ce fait, protégée naturellement. Si ce catalogue incite à respecter la flore en la faisant mieux connaître, donc mieux aimer, il aura rempli son but.